



Note d'information

La République centrafricaine entre de plain-pied dans la préparation des élections

Bangui, le 17 juin 2015 – «La République centrafricaine entre de plain-pied dans la préparation des élections» s'est réjouie la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) lors de son point de presse hebdomadaire du 17 juin 2015 animé par Mme Uwolowulakana Ikavi-Gbétanou. En effet, lors des sessions extraordinaires du Comité stratégique de suivi des élections (CSSE) sous la présidence du Premier Ministre, Mahamat Kamoun, des décisions importantes ont été prises. Il s'agit de la réforme du cadre juridique du Code électoral et de la révision du chronogramme électoral confiées à l'Autorité nationale des élections (ANE).

A ces étapes importantes franchies, il convient d'ajouter l'amorce de la deuxième phase de l'opération de cartographie à Bangui qui doit se terminer au plus tard le 20 juin 2015 ainsi que les deux premières livraisons d'équipements et matériels pour l'enregistrement des électeurs ont eu lieu les 10 et 13 juin 2015. Le CSSE a, par ailleurs, encouragé la signature d'un accord tripartite entre les pays accueillant les réfugiés centrafricains, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et la République Centrafricaine sur la participation des réfugiés au processus électoral.

La MINUSCA continuera d'apporter son soutien logistique et technique fort à la préparation des élections législatives et présidentielle. A cet égard, la Mission poursuit l'animation de l'espace d'informations, d'échanges et de concertation avec les partis politiques. La prochaine réunion, prévue le jeudi 18 juin 2015, mettra l'accent sur la préparation des prochains scrutins et sur la contribution des partis politiques pour des élections réussies et apaisées. Elle maintient aussi son appui aux autorités de la Transition dans la mise en œuvre des conclusions du Forum de Bangui conformément au Décret 15201 du 23 mai 2015 portant sur la création du Comité de Suivi.

Le point de presse a également été l'occasion de rappeler l'appui apporté par la MINUSCA aux autorités centrafricaines dans la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) avec la vérification de 150 éléments des Forces armées centrafricaines (FACA). Cette vérification a lieu deux fois par semaine. Avec la même fréquence, la MINUSCA et OCHA sensibilisent les éléments vérifiés avant leur déploiement sur les droits de l'homme, le droit humanitaire, la protection des civils, la protection des enfants, la violence sexuelle liée aux conflits et les relations civilo-militaires. Ce programme a été initié en février dans le cadre d'un projet à impact rapide de MINUSCA et devrait se poursuivre jusqu'au 15 juillet. Environ 200 militaires centrafricains sont sensibilisés



chaque semaine.

Dans le même ordre, la MINUSCA a organisé une série de formations de renforcement des capacités des personnels de sécurité des établissements pénitentiaires pour le personnel du premier Bataillon d'infanterie territorial (BIT1), chargé de la sécurité de la Maison d'arrêt centrale de Ngaragba. La Mission apporte un appui technique à la prison de Ngaragba pour le comptage physique de tous les détenus. Il convient de rappeler que des trente-huit (38) prisons officiellement reconnues en 2012, seules quatre sont en état de fonctionnement : Ngaragba, Bimbo, Berberati et Mbaiki. Dans le cadre de l'appui à la lutte contre l'impunité et à la restauration de l'autorité de l'Etat, la MINUSCA a envisagé un plan triennal pour réhabiliter et équiper les maisons d'arrêt du pays suivant les priorités gouvernementales. La MINUSCA apportera aussi son soutien à la préparation des audiences criminelles de la Cour d'Appel de Bangui initialement prévues du 29 juin au 17 juillet 2015.

Au chapitre de la protection et de la promotion des droits de l'homme, plusieurs violations ont été enregistrées, vérifiées et documentées. Ils ont affecté au moins 14 personnes dont 6 femmes et une mineure de 8 ans. Les faits ont porté essentiellement sur 10 cas d'atteinte au droit à la vie, 2 cas d'arrestation illégale et 2 cas de viols. Il y a lieu de relever que les auteurs présumés des violations des droits des personnes vulnérables sont peu souvent traduits en justice du fait de l'action de masse mais aussi de la faiblesse des institutions judiciaires qui ne déclenchent pas l'action public. La MINUSCA réitère son appel à l'endroit des autorités judiciaires pour rechercher et traduire en justice des auteurs de violation des droits de l'homme. Cela constituerait une amorce de lutte contre l'impunité.

Dans son point de situation, la Force de la MINUSCA s'est félicitée de l'accord trouvé avec les différents acteurs du transport en RCA en vue de faciliter les convois commerciaux sur les routes principales et d'en renforcer le dispositif sécuritaire. La force de la MINUSCA a assuré, au cours de la semaine écoulée, la sécurité de 422 véhicules sur tous les axes. Par ailleurs, la Force a informé d'une opération dans la localité de Baboua visant à rechercher des malfaiteurs qui opéraient dans cette zone. Avec le renforcement des patrouilles terrestres et aériennes, des armes ont été saisies et des malfaiteurs mis hors d'état de nuire.

La Police a, quant à elle, fait état d'une nouvelle attaque contre les casques bleus de la MINUSCA. En effet, le lundi 15 juin 2015, les casques bleus de l'état-major conjoint de Bangui ont essuyé à plusieurs reprises des tirs d'individus non-identifiés alors qu'ils allaient en appui aux forces de sécurité intérieure à l'Office central de répression du banditisme (OCRB), au quartier Kassai dans le 7e Arrondissement. Les casques bleus et les forces nationales ont réussi à maîtriser la situation et à interpréter trois (03) des présumés tireurs. Aucun blessé ou perte en vie humaine n'a été enregistré. La MINUSCA rappelle que ces attaques contre les soldats de la paix sont assimilées à des crimes de guerre. Une enquête est donc ouverte et la Police de la MINUSCA assure le suivi.

En ce qui concerne la criminalité dans la ville de Bangui, la Police se félicite de la baisse des vols à main armée grâce au renforcement des patrouilles surtout dans le 4e et le 7e arrondissement.



Dans les autres arrondissements de Bangui, les casques bleus ont effectué une vingtaine de patrouilles pédestres et plus de quatre cent (400) patrouilles motorisées de jour comme de nuit. Les équipes de l'état-major conjoint de Bangui continuent les rencontres avec les populations, les autorités administratives et locales à la recherche du renseignement afin d'accomplir sa mission de protection des populations civiles A cet effet, la police de la MINUSCA rappelle les numéros verts qui sont mis à la disposition des populations. Il s'agit des numéros suivants : 21 61 33 42 ou 21 61 70 98.

Communication and public information office



<http://minusca.unmissions.org>



[Facebook.com/minusca.unmissions](https://www.facebook.com/minusca.unmissions)



@UN_CAR